

AMAP FROMAGE DE CHÈVRES / CONTRAT 2024

Le contrat règle les modalités de vente entre le producteur de fromages présent de chèvre et le consommateur à partir du vendredi 15 mars 2024 jusqu'au vendredi 20 décembre 2024.

Les termes du contrat :

Produits proposé: Différentes formes de fromages de chèvres : palet, bûche, crottin et tome, Yaourt en fonction de la saison.

Composition : Fromages élaborés à la ferme de Beaulieu à Plessé, 44630, à partir du lait bio de chèvres élevées dans cette même ferme.

Produit	Conditionnement	Prix
Palet nature	120 g	2,20 €
Crottin nature	120 g	2,80 €
Palet aromatisé : noix, herbe, poivre, cumin, salapempa	120 g	2,50 €
Buchette	400 g	5,00 €
Tome	200 g	6,00€ (30 €/kg)
Yaourt	Pot 12.5 cl	0.80 €

Distributions : A Grandchamp des Fontaines, 44119, rue du Général de Gaulle de 18.00 à 19.00 suivant le calendrier fourni.

Commandes : Elles sont faites pendant les distributions d'une fois sur l'autre ou bien envoyées par courriel au coordinateur / données par téléphone 3 jours avant la date de livraison

15/03/24	29/03/24	12/04/24	26/04/24	10/05/24	24/05/24
07/06/24	21/06/24	12/07/24	26/07/24	09/08/24	23/08/24
06/09/24	20/09/24	04/10/24	18/10/24	01/11/24	15/11/24
29/11/24	13/12/24	20/12/24			

Conditions:

Lors de la signature du contrat, je joins un règlement de 25 € qui sera débité au mois de Mars afin de créditer mon compte.

Je **renfloue** le crédit par un nouveau chèque quand celui-ci est épuisé.

A chaque livraison, je vérifie la conformité des produits distribués par rapport à la commande, le montant débité et le montant restant de disponible sur mon compte. Je signe pour réception et approbation.

Je participe aux permanences au près du producteur pendant les distributions : inscription auprès du coordinateur

En cas d'absence au moment de la distribution, j'avertis le coordinateur ou bien j'envoie quelqu'un récupérer mes produits. Les fromages livrés ne sont ni remplacés ni remboursés et seront distribués aux personnes présentes lors de la distribution.

Ce contrat sera renouvelé par tacite reconduction sur les années suivantes sauf si vous exprimez oralement votre souhait en décembre de l'année en cours de l'arrêter.

- J'adhère à l'échéancier et aux modalités de paiement des commandes indiquées ci-contre.
- J'ai pris connaissance des conditions de fonctionnement de l'AMAP sur le site https://amap-desfontaines.jimdo.com/ et les accepte.

	. `			1		
Fair	tά	Grandchamp-des-Fo	ntainac la	an daliv	avamnlaires or	riginaliv

Paysan producteur		
GAEC de Beaulieu		
Beaulieu		
44630 PLESSE		
Tel: 02 40 51 84 57		

Email: jcf.meynard@orange.fr

Coordinateur:

Pierre-Jean BOUTOLEAU

4 Route de la Chesnaie Minier

44 119 Grandchamp des Fontaines

Tel: 06 26 42 16 76

Email: pierre-jean.boutoleau@outlook.fr

Con	ısomʻ	'acteur